

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre, 1853, entre la dite compagnie, la compagnie du pont international des chutes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chutes de *Niagara*, aussi d'un accord subséquent du 18 janvier, 1873 ; et que ces actes ainsi qu'un autre accord qui les amende soient déclarés valables et légaux à toutes fins et intentions.

De la dite compagnie du chemin de fer Grand Occidental : demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie impériale de prêt et de placement.

De la compagnie canadienne de navigation ; demandant un acte pour faire disparaître tous doutes sur les pouvoirs conférés à la dite compagnie par l'acte 31 *Vic.*, ch. 21, déclarant que les directeurs pourront, du consentement des actionnaires, changer le matériel d'exploitation de la compagnie contre des actions du capital de toute autre compagnie incorporée.

De *James Harrison* et autres, du comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario* ; demandant qu'un acte soit passé pour incorporer une compagnie appelée "Compagnie du chemin de fer de *Belleville* et de la rivière *Ottawa*."

Du dit *James Harrison* et autres, du village de *Bridgewater*, dans le comté de *Hastings*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De la compagnie d'assurance provinciale ; demandant qu'il soit passé un acte pour consolider les différents actes qui constituent maintenant la charte de la compagnie avec les modifications que les directeurs de la compagnie, munis de l'autorisation des actionnaires, désirent y faire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des actionnaires de la banque du district de *Niagara*, datée du 15e jour de février, 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 11 février courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport officiel de la distribution des statuts de la Puissance du *Canada*, 37e *Victoria*, 1ère session du troisième parlement, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)